

Compte-rendu commission extramunicipale  
relative aux rythmes scolaires du 8 avril 2013

Présents : Bruno Murienne, Vincent David, Bernadette Bonnard, Matteo Vocale, Gérald Giraud, François Bernigaud, Gérald Chalamet, Nellie Taleux-Eyssautier, Isabelle Cammarata, Estelle Gignoux, Patrick Viossat, Laura Roset, Michelle Brion, Michèle De Klerk, Valérie Dro, Céline Bourquard.

1) Validation de l'enquête à réaliser auprès des parents d'élèves et des directrices  
Après diverses remarques voici le texte de l'enquête que les APE diffuseront (via un sondage internet pour les APE des Petites Maisons et Pinet) et sur support papier pour l'APE de l'école Notre-Dame.  
Les enseignants pourront quant à eux répondre soit de manière collégiale soit de manière individuelle. Les directrices seront le relais.

Le texte de l'enquête validé:

***Cette enquête a pour objectif de fournir à la commission extramunicipale « Rythmes scolaires » composée d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus, des informations objectives et précises sur les attentes des parents d'élèves de toutes les écoles de St Martin d'Uriage au sujet de la réforme des « rythmes scolaires ».***

*La réforme s'inscrit dans un cadre réglementaire national précisé dans le décret publié le 26 janvier 2013 : les 24 heures d'enseignement hebdomadaire se feront sur 4,5 jours incluant le mercredi matin (ou le samedi matin sur dérogation) au lieu de 4 jours actuellement, avec une journée de classe de maximum 5 heures 30 et une demi-journée de maximum 3 heures 30, la pause méridienne étant de 1 heure 30 au minimum. Le décret précise que des déclinaisons locales à l'intérieur du cadre réglementaire national sont possibles afin de prendre en compte les contraintes et les atouts des différents territoires, à condition de s'inscrire dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT). C'est le choix qui a été fait à St Martin d'Uriage, afin d'offrir aux enfants scolarisés dans la commune une organisation locale optimale, au plus proche de leurs intérêts et des attentes des familles. Nota : c'est le directeur académique de l'éducation nationale qui décidera in fine à partir de ce PEDT.*

*Ce questionnaire est le deuxième après celui porté par les associations de parents d'élèves concernant la date d'application de la réforme, premier questionnaire qui a orienté le choix du Conseil Municipal (8/2/2013) pour septembre 2014.*

*A partir des résultats de ce deuxième questionnaire, la commission extramunicipale va construire le PEDT et élaborer des scénarii d'organisation du temps scolaire et périscolaire de l'enfant, scénarii qui feront l'objet d'un questionnement des familles à l'automne 2013 avant validation définitive de la nouvelle organisation lors du conseil municipal de décembre 2013.*

**LE QUESTIONNAIRE : (1 réponse par parent)**

*Afin que vous vous prononciez en toute connaissance de cause sur la première question (préférence pour le mercredi ou le samedi matin), il est précisé que si le choix final validé par la directrice de l'académie se porte sur le mercredi matin, la collectivité mettra en place à minima une garderie périscolaire après la classe et le transport scolaire habituel. Un partenariat sera également étudié avec un organisme extérieur permettant d'offrir une solution et d'accueillir les enfants après la classe pour le repas et des activités de type centre aéré le mercredi après-midi.*

Si c'est un scénario incluant le samedi qui est choisi et validé par la directrice de l'académie, le transport scolaire habituel fonctionnera, la mise en place d'une garderie périscolaire après la classe sera étudiée mais dépendra de la demande.

**1) Préférez-vous que votre (vos) enfant(s) ai(en)t classe le mercredi ou le samedi matin ?**

- mercredi matin  samedi matin

**2) Quel est l'horaire idéal de début des cours le matin ?**

- 8h30  8h45  9h  Pas de préférence

**3) Quelle est la durée optimum de la pause méridienne?**

- 1h30  1h45  2h  2h15  2h30  Pas de préférence

**4) Quel est l'horaire idéal de fin des cours le soir ?**

- 15h15  15h30  15h45  16h  16h15  16h30  Pas de préférence

**5) Quelles sont vos principales préoccupations/attentes par rapport à ces nouveaux rythmes scolaires ?**

.....  
.....  
.....

Mode de mise en place de l'enquête :

- envoi par la DGS du texte rectifié avant le 12 avril aux APE
- création d'un lien internet par les Ape pendant le week-end et envoi à la DGS
- transmission via le fichier « parents » par école du lien internet par le service scolaire par courriel et par courrier pour ceux n'ayant pas de courriel.
- Réception et analyse par les Ape du sondage

2) Planning :

- 12 mai 2013 : date butoir de réponse à l'enquête
- 28 mai à 20h30: prochaine réunion de la commission extramunicipale avec à l'ordre du jour :
  - \* réponses au questionnaire
  - \* présentation de l'Etat des lieux (panorama sur les 0-18 ans, présentation approfondie sur la tranche 3-12 ans)

3) Questions diverses : informations

La commune a demandé à l'ACL une proposition pour l'accompagner dans la rédaction de son PEDT.

La DASEN a accusé réception de notre demande de report mais nous n'avons pas encore son avis définitif.

La CCG nous a également envoyé un avis favorable pour l'organisation du transport mais après l'envoi au DASEN.

Rappel : rencontre-débat avec une chrono-biologiste Mme Leconte le 18 avril 2013 à 20h30 à la Richardière : une information de cette rencontre sera faite par la mairie aux communes limitrophes.